



# MONTBÉTON

## *Information*



*Bulletin municipal - DÉCEMBRE 2013*

## SOMMAIRE

Edito du maire .....	2
Vie municipale .....	3 à 6
Travaux Équipements .....	8
Montbeton au Quotidien .....	7
Cadre de vie et Environnement .....	11 à 25
Institution .....	16
Prévention et sécurité .....	17 et 18
Écoles .....	19 à 23
Festivités/Animations Manifestations .....	24 à 34
Les associations ...	35 à 38
Grand Montauban .....	39
Commerces et artisans .....	40
Montbetonnais à l'honneur .....	41
Rétrospective .....	42
Services .....	43

### Mairie de Montbeton

Tél. 05 63 67 40 10  
Fax 05 63 30 01 24  
[www.ville-montbeton.fr](http://www.ville-montbeton.fr)  
[mairie-montbeton@info82.com](mailto:mairie-montbeton@info82.com)

Directeur de la publication :  
Michel WEILL

Rédaction et maquette :  
Commission communication

Photos :  
Nadine BOUVET  
Maurice GUILLOCHON  
Jean-Marc ETIENNE

Dépôt légal : En cours

Impression :  
Europrint 82 - Montech

## EDITO DU MAIRE



Montbetonnaises, Montbetonnais,

Nous voici arrivés au terme de notre mandat et à l'heure du bilan.

Nous ne parlerons donc pas des projets à venir mais ils en demeurent encore si l'on désire que notre village, devenu une petite ville, tienne sa place dans ce département en forte croissance démographique.

Je souhaite juste rappeler que, conformément à nos engagements, nos efforts ont porté sur :

- **l'amélioration de la sécurité des circulations et des personnes** : limitation de vitesse, ajouts de panneaux routiers, création de voies piétonnes, réfection de chaussées, extension de l'éclairage public avec mise en place de systèmes économiques à faible consommation.
- **l'amélioration du cadre de vie** : écoles, maison de retraite, city stade, jeux pour enfants.
- **l'embellissement du village** : fleurissement continu, participation au concours des villages fleuris, remplacement des arbres de la place, propreté avec installation de poubelles et ramassage des déchets plusieurs fois par semaine.
- **la valorisation de notre patrimoine** : agrandissement des ateliers municipaux, création de nouvelles salles de réunion, réhabilitation du foyer Jean Bourdette, mise en place du PLU, extension du réseau d'assainissement.

Toutes ces réalisations dont vous pouvez profiter quotidiennement n'ont été possibles que par l'implication de tous.

Je veux profiter de ce dernier bulletin avant les prochaines élections municipales pour dire :

Merci à tout le personnel : administratif, technique, de nettoyage, de la cantine, de l'école et de la maison de retraite Résidence Pagomal pour leur implication et leur compétence.

Merci à l'équipe enseignante des écoles élémentaire et maternelle pour sa motivation.

Merci à tous les membres des associations qui animent notre village tout au long de l'année.

Merci à l'équipe d'élus, adjoints et membres du conseil.

Merci enfin, à vous Montbetonnaises et Montbetonnais pour la confiance que vous nous avez accordée et pour la patience dont vous faites preuve lors de la réalisation des travaux.

Si vous le voulez bien à bientôt et, quoiqu'il en soit, BONNES FETES de fin d'année et BONNE ANNEE 2014

Amicalement  
Michel Weill

# VIE MUNICIPALE

## ■ ■ ■ la commémoration du 11 Novembre 1918

L'armistice du 11 Novembre 1918, jour férié consacré à la commémoration de la victoire de la première guerre mondiale de 1914 à 1918, représente un moment dédié aux combattants sacrifiés durant la « Grande Guerre ». Cet hommage rassemble la population, non pas pour satisfaire à une obligation répétitive, mais pour se recueillir entre devoir de mémoire et souvenirs douloureux d'un conflit tragique qui n'a épargné aucune famille.

Les élus, les représentants des anciens combattants, les membres d'associations, les professeurs des écoles, les parents et leurs enfants mais également la population montbetonnaise ont déposé des gerbes de fleurs sur la stèle de la rue Maurice Sirac et sur le Monument aux Morts. Ainsi chaque participant a contribué au lancement des cérémonies de commémoration en 2014 du centenaire de la Première guerre mondiale.

Un grand merci à la nombreuse population qui, par sa présence, symbolise un hommage sincère.

Après la cérémonie le Maire a reçu la médaille du Souvenir Militaire au nom du Comité Départemental des Médaillés Militaires. Cette distinction a été remise par Mme Christine Raynal, vice présidente des Dames d'Entraide des Médaillés Militaires de Montauban. L'association nationale, créée en 1904, et les Dames qui l'animent, a pour vocation des actions sociales auprès des médaillées militaires, des anciens combattants et des familles mais aussi des activités variées avec des participations aux manifestations patriotiques locales et départementales.

### **Les soldats français « fusillés pour l'exemple » :**

Les soldats nommés « les fusillés pour l'exemple » se rappellent à la mémoire de la France un siècle plus tard. En effet de nombreux soldats sont morts sacrifiés au combat direct avec l'ennemi mais d'autres furent condamnés et exécutés par l'armée française. Pendant la première mondiale, deux décrets furent promulgués qui instituaient des Conseils de guerre spéciaux, s'ajoutant aux Conseils ordinaires qui continuaient de se tenir. Avec une procédure simplifiée et expéditive, ces conseils s'exercèrent jusqu'à leur suppression en 1917.

En France, 2 400 « poilus » ont été condamnés à mort et plus de 600 fusillés pour l'exemple, les

autres ont vu leur peine commuée en travaux forcés. Ces condamnations ont été prononcées pour refus d'obéissance, mutilations volontaires, désertion, abandon de poste devant l'ennemi, délit de lâcheté ou mutinerie. Parfois, certains soldats ont même été tirés au sort alors qu'ils n'avaient rien à se reprocher.

La plupart de ces soldats n'étaient pas nécessairement des mutins ou des lâches mais des soldats qui avaient fait leur devoir dans la dureté des combats et qui ne méritaient pas la mort, mais la logique intransigeante de l'époque avait scellé leur sort.

Quelques cas poignants ont été relatés, comme celui de ces quatre soldats condamnés à mort et exécutés en 1915, pour avoir refusé de repasser à l'attaque, alors qu'ils venaient de s'épuiser dans de vains assauts. Les exécutions devaient exercer un effet dissuasif sur la troupe et servir d'« exemple » pour éviter d'autres désobéissances.

L'enjeu contemporain du devoir de mémoire passera peut être par la réhabilitation de certains d'entre eux afin que ces soldats ne deviennent pas les oubliés de l'histoire.



## ■ ■ ■ Le départ à la retraite d'Eliane



Eliane a raccroché le tablier et les gants ! L'heure de la retraite a sonné après une carrière professionnelle bien remplie.

Elle a été embauchée à la Mairie en Août 1986 pour l'entretien des écoles. Puis elle a changé de poste pour assurer le service en salle et la plonge à la cantine.

C'est avec un pincement au cœur que ces collègues ont dit adieu à Eliane tant sa gentillesse et sa bonne humeur quotidienne rendaient les journées de travail agréables. Ces longues journées de travail ont créé des liens d'amitié que le départ en retraite ne rompra pas.



Chaque année plus d'enfants donc plus de vaisselle à la cantine ! Mais Eliane ne manquait jamais une occasion de s'amuser avec eux. Le dernier service d'Eliane fût l'occasion de lui souhaiter, de manière ludique et amusante, une bonne route pour les années futures.

Eliane, très émue à la lecture de son discours lors de son pot de départ, a remercié les personnes présentes pour toutes ces belles années passées ensemble. Les rires étaient sincères et les yeux larmoyants à l'évocation des anecdotes et faits marquants pendant toutes ces années.

Mais nous avons dû nous résoudre à la laisser partir au pays des

retraitées heureuses ! Ce pays merveilleux où ses seules occupations seront de profiter de sa famille, de ses petits enfants et de ses hobbies comme le jardinage et le bricolage.

# VIE MUNICIPALE

## Les emplois d'avenir

La Commune de Montbeton s'est engagée, en mai 2013, dans le dispositif des emplois d'avenir mis en place par les pouvoirs publics. Elle a recruté deux jeunes et leur a construit un véritable accompagnement vers l'emploi.

Avec l'aide de la Mission Locale de Tarn-et-Garonne (1) et la volonté de la Commune, ces jeunes bénéficient d'un suivi individualisé avec formations de qualification, accompagnement et bilans individuels tout au long de leur contrat en vue de la construction de leur projet professionnel.

Affectés aux services espaces verts, voirie, fêtes et cérémonies et entretien des bâtiments communaux, ces deux jeunes ont parfaitement intégré l'équipe municipale.

Quant à elle, l'EHPAD Pagomal a recruté également des emplois d'avenir pour améliorer le service offert aux résidents.

Dès l'annonce de la mise en place des emplois d'avenir, la Résidence PAGOMAL a proposé à son conseil d'administration de bénéficier de ce dispositif.

C'est ainsi que 4 jeunes ont été recrutés pendant le 1<sup>er</sup> semestre 2013 :

- Une secrétaire en charge de l'accueil et de la saisie comptable ;
- Un agent d'entretien ;
- Un agent de service ;
- Une animatrice adjointe.

Parmi ces quatre contrats de 3 ans, l'emploi de secrétaire créé permet une permanence à l'accueil de l'établissement le samedi (hors période de vacances).

Les trois autres emplois ont remplacé des contrats d'accès à l'emploi (CAE) qui étaient arrivés à leur terme. Dans le cas de l'agent d'entretien et de l'animatrice, ces emplois à temps plein ont remplacés des contrats à temps non complets (20h par semaine).

Grace aux aides financières liées à ces emplois, la résidence peut ainsi améliorer le service offert aux résidents et à leur famille tout en restant dans le cadre budgétaire imparti.

Ces 6 jeunes (de 19 à 23 ans) ont ainsi l'opportunité de débiter dans la vie active et d'apprendre un métier.

(1) La Mission Locale assure une mission de service public pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes de 16 à 25 ans, partagée entre l'Etat, les régions et les autres collectivités territoriales, ainsi que Pôle Emploi.



## ■ ■ ■ Les élections municipales de Mars 2014

*Information aux électeurs concernant les prochaines élections municipales et communautaires.*

*Attention aux nouvelles règles électorales ! Communes de 1 000 à 3 499 habitants*

C'est officiel : les prochaines élections municipales et communautaires se dérouleront les 23 et 30 mars 2014.

Seules les personnes inscrites sur les listes électorales peuvent voter. Ainsi, il est encore temps de s'inscrire jusqu'au 31 décembre 2013 pour pouvoir y participer.

La loi du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers municipaux et communautaires (les représentants de la commune à la communauté d'agglomération) modifie en profondeur les modalités d'élection dans les communes de 1000 habitants et plus.

**Oubliez les règles applicables en 2008.**

### La présentation des candidats :

Pour la première fois, les conseillers municipaux et les conseillers communautaires sont élus **en même temps** et pour la même durée (6 ans).

Les candidats au conseil municipal (les conseillers municipaux) doivent se constituer en listes :

- **complètes** : comporter autant de noms de candidats que de sièges à pourvoir.
- **et paritaires** : comporter autant d'hommes que de femmes.

Les candidats au conseil communautaire (les conseillers communautaires) doivent également se présenter sous forme de listes complètes et paritaires. Ils

sont obligatoirement issus de la liste des candidats au conseil municipal.

Ainsi, il est impossible de présenter uniquement une liste de candidats au conseil municipal sans constituer une liste de candidats au conseil communautaire (ou inversement).

### Les bulletins de vote comporteront 2 listes :

- à gauche, la liste des candidats au conseil municipal ;
- à droite, la liste des candidats au conseil communautaire.

### La fin du « panachage » :

Les deux listes présentes sur les bulletins sont bloquées et indissociables : tout ajout, suppression de noms ou inscription sur le bulletin le rendra définitivement nul. Il n'est pas possible de voter pour la liste des conseillers municipaux tout en rayant la liste des conseillers communautaires (ou inversement).

### L'attribution des sièges :

Le décompte des suffrages ne se fait plus par candidat, mais par liste. Les suffrages servent au calcul de la répartition d'une part des sièges de conseillers municipaux et d'autre part des sièges de conseillers communautaires.

**Au 1<sup>er</sup> tour**, si une liste obtient la majorité absolue (plus de 50%) des suffrages exprimés (nombre de votants diminué des bulletins blancs et nuls) celle-ci se voit

attribuer la moitié des sièges à pourvoir. Les autres sièges à pourvoir sont répartis entre toutes les listes (y compris la liste arrivée en tête) en fonction des suffrages obtenus par chacune des listes : c'est une répartition proportionnelle.

Pour participer à cette répartition, les listes doivent avoir obtenu au moins 5% des suffrages exprimés.

**Un 2<sup>nd</sup> tour** est organisé si aucune liste n'a obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés. Seules les listes ayant obtenu 10% des suffrages au 1<sup>er</sup> tour peuvent participer au second tour.

**Au 2<sup>nd</sup> tour**, c'est la liste qui obtient le plus de suffrages qui se voit attribuer la moitié des sièges à pourvoir. Les autres sièges sont ensuite répartis en fonction des suffrages obtenus entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés (répartition identique à celle du 1<sup>er</sup> tour).

### L'élection du maire et des adjoints

Lors de la 1<sup>ère</sup> séance du conseil municipal suivant les élections, les nouveaux conseillers municipaux éliront le maire. Les adjoints seront élus en respectant le principe de parité.

Quant aux conseillers communautaires, ils seront appelés à siéger au conseil de la communauté et éliront le président et les vice-présidents.

# MONTBETON AU QUOTIDIEN



## État Civil

### Naissances

LE BOZEC Jordan	25/05/2013
MOLINER GASTOLDI Gianni	25/05/2013
MUSSARD Zoé Alicia	28/05/2013
DEVAY Benjamin Gauthier Jules	01/06/2013
BAUER Kinsley Thierry	15/06/2013
BEUZEBOSC CODY Simon	26/06/2013
ABERKANE Ilyes	04/07/2013
FUSARI Rafael Nuno	16/07/2013
BELAYGUE Nathan	23/07/2013
PECHIN Maëlya Léa Corinne	02/08/2013
RANSON Maëlys Marie Juliette	03/08/2013
MUSCAT Hugo	14/08/2013
SALITOT Chloé Rose-Marie	16/08/2013
DIALLO Fatoumata Binta Fanny	13/09/2013
ROUX Noam	13/09/2013
MAURIEGE Pierre Adrien	18/09/2013
SALORT Hugo Julien	18/09/2013
CROIZET GASC Louna Yelena	11/10/2013
LUKOKI Lisa	23/10/2013

### Mariages

PECH David et AGUERRA Maya	29/06/2013
LAURENT Christophe et WEILL Magalie	29/06/2013
FERRIÉ Thierry et MIQUEL Marion	20/07/2013
CHARRIÈRE Emmanuel et GIRAUD Audrey	27/07/2013
PAYET Fabrice et K/BIDI Brigitte	27/07/2013
CRUBILE Christopher et DEMONTROND Mélanie	10/08/2013

JOSSE Joël et SUDREAU Angèle	31/08/2013
ROBERT Lionel et VIGNES Cécile	07/09/2013
GIBELOT Michel et SARTORI Catherine	14/09/2013
RIBEIRO Dominique et HAIROS Marline	14/09/2013
SABATIE Lionel Pierre et ZAVACKYTE Gerda	19/10/2013
LACROUX Stéphane et CIRCUS Gaëlle	26/10/2013
COLLIQUET Eric et FORT Magali	23/11/2013

### Décès

QUERCY Elise Yvonne épouse SOULIÉ	07/06/2013
BETTONI Rose	11/06/2013
RUC Simonne épouse PINEL	13/06/2013
COURBIÈRE Marc,	14/06/2013
HURIER Christiane Yvonne	24/06/2013
GUILLE Vivette Andrée épouse ALZIEU	09/07/2013
BRU Christiane Raymonde épouse MALHERBE	15/08/2013
ESCARD Madeleine	06/09/2013
CAPELLE Christophe	25/09/2013
PORTAL Gilberte Françoise épouse LASSAQUE	01/10/2013
MARCHE Daniel Bernard	08/10/2013
MELIA AZNAR Carmen épouse GOLLART PEREZ	09/10/2013
TRÉMOLLIÈRES Georges Charles	09/10/2013
ORLIAC Jean Marcel	18/10/2013
FAVARO Teresa épouse RIGHESSO	19/10/2013
LABORDERIE Juliette épouse MARTY	01/11/2013
THÉDIÉ Aline épouse MOULIS	20/11/2013
CLAU Francis Bernard	25/11/2013
BILLIÈRES Pierre Emmanuel	24/11/2013

## Baptême Républicain

Le baptême républicain (appelé également « baptême civil ») est destiné à faire entrer l'enfant dans la communauté républicaine et à le faire adhérer de manière symbolique aux valeurs républicaines.

Le baptême républicain remonte à la loi du 20 prairial, an II (le 8 juin 1794), c'est à dire à la révolution française.

Après être tombé en désuétude au XIXème, il fut relancé en 1892 par la municipalité de Saint Denis. Il fut très en vogue à la Belle Epoque dans le Nord de la France. Il avait toujours cours au XXème siècle dans certaines municipalités. A la mairie de Montbeton des baptêmes républicains sont célébrés à la demande des familles.

Le baptême républicain n'est prévu par aucun texte législatif. Les maires ne sont donc pas tenus de le célébrer et il n'y a pas de cérémonial préétabli.

Il ne s'agit pas d'un acte d'état civil, le maire n'est pas autorisé à l'inscrire sur les registres de l'état civil.

Ainsi, rien n'oblige l'officier d'état civil à recevoir une déclaration de « baptême » ou de « parrainage civil ». Cela ne lui est pas interdit non plus mais les certificats ou documents qu'il délivre pour l'occasion, ainsi que la tenue d'un registre officieux, ne présentent aucune valeur juridique.

L'engagement que prennent les parrains et marraines de suppléer les parents en cas de défaillance ou de disparition n'a qu'une valeur morale.



# TRAVAUX, RÉALISATIONS

## Travaux de voirie

### La Route de Verlhaguet

Le réseau d'assainissement collectif est terminé et en service. Les riverains peuvent, d'ores et déjà, raccorder leur installation sur le réseau.

Les travaux de voirie avec le busage des fossés, la création d'une voie piétonne et la mise en place des bordures de trottoirs et des caniveaux s'achèvent.

Le revêtement de la chaussée en enrobé sera réalisé dans le courant du mois de décembre.



### Le Chemin de Montagne

Le tronçon de chaussée entre le chemin des Rosiers et le chemin du Pintre a reçu un revêtement de type AGE (similaire à de l'enrobé). Sur ce tronçon une voie piétonne a été réalisée. L'équipement de ce chemin progresse, programme après programme, afin de sécuriser les déplacements pédestres des nombreux adolescents vers les points de collecte des transports scolaires.



### Le Chemin de l'Oratoire

L'équipement complet de ce chemin est terminé. Le réseau d'éclairage public, le busage de fossé avec la création d'une voie piétonne ont été réalisés. La chaussée a reçu un revêtement de type AGE (similaire à de l'enrobé).

### La Route de Lacourt

Des travaux importants d'enfouissement du réseau basse tension sont entrepris par le SDE 82 (Syndicat Départemental d'Énergie). Ils permettront la mise en place du réseau d'éclairage public en toute sécurité.

Pour ce qui concerne la voirie, une voie piétonne a été créée sur une longueur d'environ 400m. Après les travaux d'enfouissement cette voie recevra un revêtement de couleur.



### La Route d'Escatalens

L'éclairage public est terminé et mis en service dans le courant du mois de décembre.

### L'Espace Culturel et Sportif Jean Bourdette

Les travaux sont achevés et le nouvel Espace Culturel et Sportif a connu sa première grande animation avec l'Arbre de Noël de la Municipalité.





*L'Espace Culturel et Sportif Jean-Bourdette a été réalisé avec le concours de :*



TRAVAUX PUBLICS ET PRIVÉS - ACCÈS D'HABITATION - LOTISSEMENTS - TENNIS - SOLS INDUSTRIELS - ENROBES -  
TERRASSEMENTS - CANAUX - AUTOROUTES - CIRCUITS DE VITESSE - AIRES DE JEUX - GOLFS  
900, Avenue de Gasseras - 82000 MONTAUBAN - Tél. 05 63 63 21 11 - montauban@entreprise-malet.fr



Bâtiments industriels et commerciaux  
Hangars agricoles, Kit de montage  
Réfection de toitures, Bardages, Serrurerie,  
Isolation Zinguerie

*Bureaux d'études / garantie décennale*

**980, chemin de Lardit - 82370 Labastide-Saint-Pierre**  
**Tél. 05 63 64 00 64 - Fax : 05 63 30 10 40**  
**E-mail : lacosteconstruction@wanadoo.fr**  
**www.lacosteconstructions.com**



**STE MONTAUBAN CARRELAGE**  
FOURNITURE ET POSE DE CARRELAGE  
CHAPE LIQUIDE  
794 CHEMIN DE PREYSSAC  
82000 MONTAUBAN  
TEL 05.63.92.90.75  
MAIL/ montaubancarrelage@orange.fr

*L'Espace Culturel et Sportif Jean-Bourdette a été réalisé avec le concours de :*

**s. a. MONTELEC**  
Quebeclec : E2-3

*Electricité tertiaire et industrielle - BT/HT  
Eclairage public - Courants faibles*

12, rue Benjamin-Franklin / Z.I. Nord - 82000 MONTAUBAN  
montelecsa2@wanadoo.fr

**Tél. 05 63 91 70 70 - Fax 05 63 66 26 08**



**LIEU-DIT «CAILLAU»**

**BP 54**

**82100 CASTELSARRASIN**

**Tél. 05 63 32 32 72**

**Fax 05 63 32 57 76**

**ponssa@wanadoo.fr**



ALUMINIER



TECHNAL

FABRICANTS INSTALLATEURS AGRÉÉS

**MENUISERIES ALUMINIUM ET PVC - PORTES - FENÊTRES  
COULISSANTS - VÉRANDAS -VOLETS ROULANTS - FERMETURES**



ZA BORDE ROUGE - 349 RUE DES FRUITS - 82200 MOISSAC

TEL : 05 63 04 82 64 - FAX : 05 63 04 23 90 - E.mail : v.a.a@orange.fr

# CADRE DE VIE & ENVIRONNEMENT

## ■ ■ ■ Concours Départemental des villes et villages fleuris

Pour sa 5<sup>ème</sup> participation la commune a atteint son objectif et conserve la 1<sup>ère</sup> place au palmarès de la catégorie des communes de 3000 à 15000 habitants.

Au début, cette participation était une façon d'embellir le cadre de vie et de créer une ambiance accueillante grâce au fleurissement et aux travaux d'environnement.

Le travail de valorisation du village associe les élus, les employés communaux et les partenaires professionnels dans un travail d'équipe. Cette implication collective procure un sentiment de bien être à la population et aux visiteurs.

La commune est d'ores et déjà inscrite pour participer au CONCOURS REGIONAL en 2014.

**L'attribution du label Villes et Villages Fleuris s'effectue sur la base d'une série de critères définis par le CNVVF (Conseil National des Villes et Villages Fleuris) :**

- ❁ La motivation pour l'obtention du label.
- ❁ La démarche globale de valorisation communale par le végétal et le fleurissement.
- ❁ Les actions d'animation et de promotion de cette démarche auprès de la population, des touristes et des acteurs concernés.
- ❁ La présentation du patrimoine végétal et du fleurissement.
- ❁ Les modes de gestion mis en place pour entretenir ce patrimoine dans le respect des ressources naturelles et de la biodiversité.
- ❁ Les actions complémentaires mises en œuvre pour favoriser la qualité des espaces publics (mobilier, voirie, façades, enseignes, propreté...).
- ❁ La cohérence des aménagements paysagers et de leur gestion selon les différents lieux de la commune.



# CADRE DE VIE & ENVIRONNEMENT

## Plan Local d'Urbanisme

Ce document régit les aménagements et constructions dans la commune. Il remplace l'ancien Plan d'Occupation des Sols (POS) de 1978.

Suite aux avis favorables du Commissaire enquêteur et de l'ensemble des Personnes Publiques Associées, le PLU a été approuvé par le Conseil municipal le 11 septembre 2013. A compter de cette date, il a été mis en application.

Le dossier complet est consultable en Mairie aux jours et heures d'ouverture habituels et les principaux documents sont également disponibles sur le site internet de la commune.

## Tri sélectif

Notre commune est parmi les mauvais élèves de la Communauté d'Agglomération pour le tri sélectif. Un effort doit être mis en œuvre afin d'encourager les habitants aux gestes simples du tri de leurs déchets.

Un rappel des consignes s'impose. Vous trouverez ci-dessous celles-ci, ainsi que tous les contacts (téléphones, sites internet) susceptibles de répondre à vos questions

### NOUVELLES CONSIGNES DE TRI

**MERCI DE DEPOSER VOS EMBALLAGES DANS CE BAC**

**OUI**  
CARTONS ET BOÎTES ALIMENTAIRES

**OUI**  
EMBALLAGES MÉTALLIQUES

**OUI**  
BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE

**OUI**  
A PARTIR DU 15 AVRIL 2013, TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE

**NON**  
LES DÉCHETS EN PLASTIQUE (SAUF CEUX LISTÉS) NE SONT PAS À DÉPOSER DANS VOTRE Poubelle Commune

UN DOUTE, UNE QUESTION ?  
[www.ecoemballages.fr](http://www.ecoemballages.fr) – 0 800 133 133

### UN DOUTE, UNE QUESTION ? 3 SOLUTIONS !

1. Vous voulez en savoir plus sur cette opération ?  
Connectez-vous sur :  
[www.ecoemballages.fr](http://www.ecoemballages.fr)
2. Vous avez une question sur les nouvelles consignes de tri ?  
Nos chargés d'information vous renseignent au :  
**0 800 133 133**  
De 9h à 19h du lundi au samedi – appel gratuit depuis un poste fixe
3. Un problème avec votre bac, une question sur la collecte et le tri ?  
Vous pouvez contacter votre collectivité :  
**0 820 20 55 29**  
De 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h30 du lundi au vendredi - prix d'un appel local

[www.collecte-dechets-montauban.com](http://www.collecte-dechets-montauban.com)

**SIRÉNEMAN** Grand Montauban **ECO EMBALLAGES**

*L'Espace Culturel et Sportif Jean-Bourdette a été réalisé avec le concours de :*

## VIGNOT LAURENT

ARTISAN PEINTRE

Déco intérieure et extérieure - Neuf et rénovation

05 63 24 18 54 - 06 15 54 71 82

1104, Chemin des rougets

82290 MONTBETON



**16 ZI Barraouet 82100 CASTELSARRASIN**  
**Tél.: 05 63 05 10 00 - Fax: 05 63 04 51 18**



**Étanchéité toiture, terrasse**

**704, route de Lafrançaise - 82290 MEAUZAC**

**Tél. 05 63 67 39 04 - Fax 05 63 24 04 29**

*L'Espace Culturel et Sportif Jean-Bourdette a été réalisé avec le concours de :*

**ASCM**  
Sarl

Monsieur ALBRESPY Sébastien

Chemin de Montescot  
82200 Moissac

Tel: 0633781467

Mail: [eurl.ascm@gmail.com](mailto:eurl.ascm@gmail.com)

Isolation thermique et  
accoustique, plâtre et  
placoplâtre, cloison  
amovible, plafond  
décoratif



**ARTISAN PLÂTRIER PLAQUISTE**

**PROJECTION MACHINE  
ISOLATION / FAUX PLAFOND**

***Daniel LEZIN***

2231 route de Meuzac - 82290 LA VILLE DIEU DU TEMPLE  
**TEL/FAX : 05 63 31 68 43 - Port. : 06 08 57 88 51**  
Email : [daniellezin@wanadoo.fr](mailto:daniellezin@wanadoo.fr)



Sylvéa met au service des professionnels (bureaux, commerces, collectivités, administrations, bailleurs sociaux ...) ses compétences dans les domaines de la menuiserie intérieure et extérieure bois, l'agencement et le bardage-vêtire.

Nous concevons, fabriquons et posons nos produits sur mesure.

Respectueuse de l'environnement et soucieuse d'ancrer son activité dans une politique de développement durable, Sylvéa s'assure que tous les bois utilisés sont certifiés PEFC.

Notre expérience depuis 40 ans gage de savoir-faire et notre sens de l'écoute de nos clients sont nos atouts majeurs.

# CADRE DE VIE ET ENVIRONNEMENT

## ■ ■ ■ L'énergie

La proposition de loi portant sur la transition vers un système énergétique sobre (dite Loi Brottes) a été définitivement adoptée par le Parlement le 11 mars et publiée au Journal Officiel le 16 avril 2013. elle prévoit (entre autres dispositions) :

### L'Extension des tarifs sociaux

Le nombre d'ayant droits devrait couvrir jusqu'à 4 millions de ménages. Tous les fournisseurs d'électricité auront l'obligation de proposer la tarification spéciale, dite «produit de première nécessité» .

Le bénéfice des tarifs sociaux sera également étendu aux résidences sociales, le gestionnaire devant reverser l'économie induite sous forme de réduction du montant des charges facturées aux occupants du logement.

### La Généralisation de la trêve hivernale

Contrairement à une idée reçue, il n'existait pas de trêve hivernale généralisée avant l'adoption de la Loi Brottes.

Ainsi, entre le 1er novembre et le 15 mars, les coupures et résiliations en cas de non paiement des factures sont suspendues. Les clients disposant des tarifs sociaux bénéficient du maintien à leur puissance souscrite au cours de la trêve hivernale. Pour les autres clients, des limitations de puissance seront possibles. Ces dispositions devraient être effectives à la prochaine saison hivernale.

## ■ ■ ■ L'eau (SICAEP)

Le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable gère le réseau pour l'alimentation des communes de Montbeton, Lacourt Saint Pierre et Montauban (la rive gauche du Tarn).

Il est administré par les représentants des trois communes, à savoir :

**Président** : Michel Weill, maire de Montbeton.

**Vice-présidents** : Denis Lopez, maire de Lacourt Saint Pierre. Marie-Claude Berly, adjointe au maire de Montauban.

**Membres** : Françoise Pizzini, adjointe au maire de Lacourt Saint Pierre. Bernard Gisquet, adjoint au maire de Montbeton. Didier Padié, conseiller municipal à Montauban.

Le Syndicat a engagé d'importants travaux neufs dans la station de traitement située chemin de Fisset à Montauban. Une bache (réservoir) de 500 m<sup>3</sup> a été mise en place afin d'éviter la construction d'un nouveau château d'eau. De nouvelles pompes de grande puissance ont été installées. Elles sont pilotées par un variateur pour le maintien d'une pression constante de l'eau dans le réseau dans le cas où le château d'eau, situé en bordure du canal de Montech à Montauban, est court-circuité pour nettoyage et maintenance.

La partie traitement de l'eau a été entièrement renouvelée avec la mise en service prochaine d'un nouvel ozoneur (appareil pour stériliser l'eau). Les anciennes menuiseries en fer seront remplacées par de nouvelles en aluminium.

A l'extérieur les abords ont été nettoyés et une nouvelle clôture sera mise en place.

Le château d'eau a été complètement rénové. Toutes les anciennes conduites ont été remplacées par des conduites inox. Les échelles d'accès intérieur ont été mises aux normes pour satisfaire aux exigences de sécurité. Le génie civil a été complètement rénové. Enfin une clôture rigide de protection a été implantée avec deux portails d'accès. Un espace vert a été créé en lieu et place d'un dépôt à déchets verts et autres détritiques.

Au début de l'année 2014, les compteurs d'eau des clients seront équipés d'un capteur électronique pour la consultation à distance par le client et le fournisseur des données relevées. Ce système détectera les éventuelles fuites sur le réseau privé du client qui, chaque année, génèrent des contentieux qui peuvent se chiffrer en milliers d'euros.

Cette opération sera entièrement gratuite pour le client.

Avec ce système de télé relève, les abonnés seront informés en temps réel de leur consommation et d'une surconsommation due à une éventuelle fuite (par internet ou messagerie téléphonique par le fournisseur).



## ■ ■ ■ L'EHPAD Saint-Jean Marie Vianney

Les travaux se poursuivent à la Résidence Saint Jean Marie Vianney.

Depuis le 9 janvier 2012, l'Ehpad St Jean Marie Vianney vit aux rythmes des travaux. La mise en sécurité (accès pompier, désenfumage...) a été réceptionnée en juillet 2012 ; la démolition de l'Ave Maria s'est déroulée de juillet à septembre 2012 et la construction du nouveau bâtiment a débuté en novembre 2012.

Cette nouvelle construction accueillera, à partir de mars 2014, les 48 résidents aujourd'hui installés dans le bâtiment dit « le château » qui conservera cependant son rez de chaussée où les activités administratives, la cuisine et l'animation demeurent.

Ce nouvel établissement sera ouvert sur le parc et les espaces verts et offrira des espaces de vie plus fonctionnelles à tous (résidents, familles et personnel). Le choix des matériaux et des couleurs a été étudié pour maintenir un esprit chaleureux et convivial qui fait aujourd'hui la force de l'établissement.

Les chambres seront équipées de volets roulants électriques, dix d'entre elles de rails motorisés permettant le transfert des résidents du lit au fauteuil (cet aménagement est rendu possible grâce à la participation de la CARSAT Midi Pyrénées et la signature d'un Contrat de Prévention des Risques Professionnels), d'une

salle de bain individuelle répondant aux normes d'accessibilité...

Outre cette importante réalisation, rendue possible grâce au Conseil Général, à l'ARS (Agence Régionale de Santé) et à la Mairie de Montbeton, l'établissement a d'autres projets en attente :

- son extension et l'accroissement de sa capacité (une demande a été faite auprès du Conseil Général et de l'Agence Régionale de Santé en ce sens pour 15 lits supplémentaires).
- la création d'un parcours psychomoteur dans le parc (en complément « du parcours des sens »).

« Evoluer avec son temps sans perdre ses valeurs », telle est la devise de l'établissement et celle qui continuera à s'appliquer dans les décennies à venir.





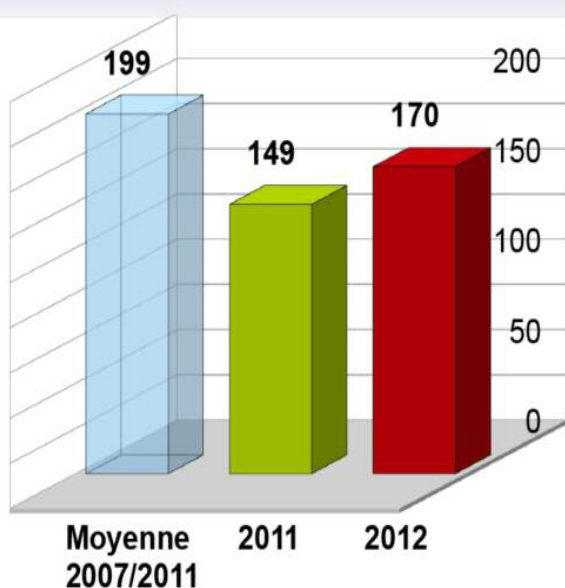
# PRÉVENTION SÉCURITÉ

## Le bilan départemental annuel à fin Novembre 2013.

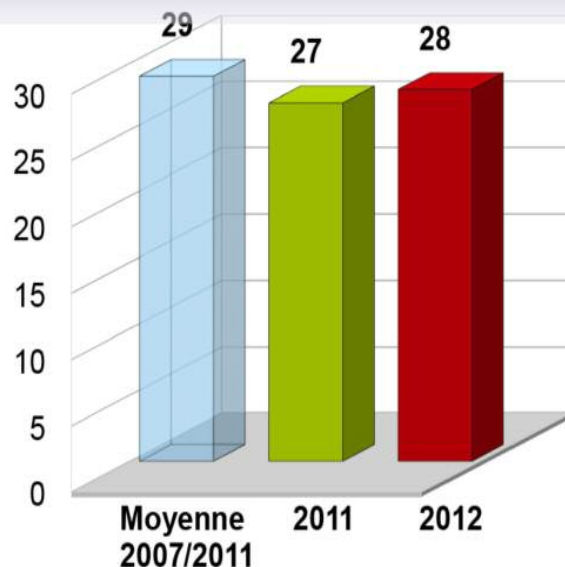
Les chiffres de l'Observatoire Départemental de la Sécurité Routière.

<u>Les bilans</u>					
<u>du mois</u>		<u>depuis début 2012</u>		<u>de l'année 2011</u>	
10	Accident (s)	170	Accident (s)	163	Accident (s)
1	Tué (s)	28	Tué (s)	28	Tué (s)
11	BH	158	BH	136	BH
9	BnH	90	BnH	49	BnH

### Accidents depuis le début de l'année



### Tués depuis le début de l'année



### Les définitions

**Accident corporel de la circulation:** accident impliquant au moins un véhicule et une victime sur une voie ouverte à la circulation publique

**Tué:** victime qui décède sur le coup ou dans les 30 jours qui suivent l'accident

**Blessé hospitalisé (BH):** victime admise comme patient à l'hôpital plus de 24h

**Blessé non hospitalisé (BnH):** victime ayant fait l'objet de soins médicaux et n'ayant pas été admise à l'hôpital plus de 24h

# PRÉVENTION SÉCURITÉ

## ■ ■ ■ Le démarchage abusif

**Les seniors et personnes fragiles sont en première ligne.**

Les personnes fragiles et plus particulièrement les seniors sont souvent les principales victimes du démarchage abusif. Celui-ci est actuellement en recrudescence.

**Dans quels secteurs risque-t-on de se faire le plus abuser ?**

Les abus se concentrent dans le démarchage à domicile. Le public peut se faire abuser par des personnes qui font du porte-à-porte pour des motifs divers et variés : traitement de la charpente, étude énergétique, pseudo partenaire de filiale publique comme EDF, ravèlement de façades, ramonage, travaux de jardinage, petits travaux de maçonnerie.

On peut également intégrer dans le démarchage abusif les appels téléphoniques. L'appelant veut finaliser à tout prix un rendez-vous avec vous. On dénombre du démarchage abusif par téléphone dans le secteur de la téléphonie, du filtrage de l'eau, des pompes à chaleur et des panneaux solaires.

**Quelles sont les mesures de précaution à prendre ?**

Les personnes sollicitées doivent faire preuve de vigilance quand elles sont confrontées au démarchage direct à domicile.

- Il ne faut pas laisser entrer les vendeurs chez soi.
- Il faut s'informer de la réalité de leur démarche. La personne démarchée doit exiger les coordonnées du vendeur, de son entreprise et les contrôler.
- Si seulement un numéro de portable est présenté, il faut s'interroger.

- Il ne faut nullement accepter une prestation sans un devis et un bon de commande faisant apparaître une période de sept jours de rétractation.

- Il ne faut pas payer à l'avance et ne pas accepter de livraison anticipée, sous le délai des sept jours.

- Un accord par téléphone doit être validé par un écrit signé.

- Un enregistrement informatique n'a aucune valeur.

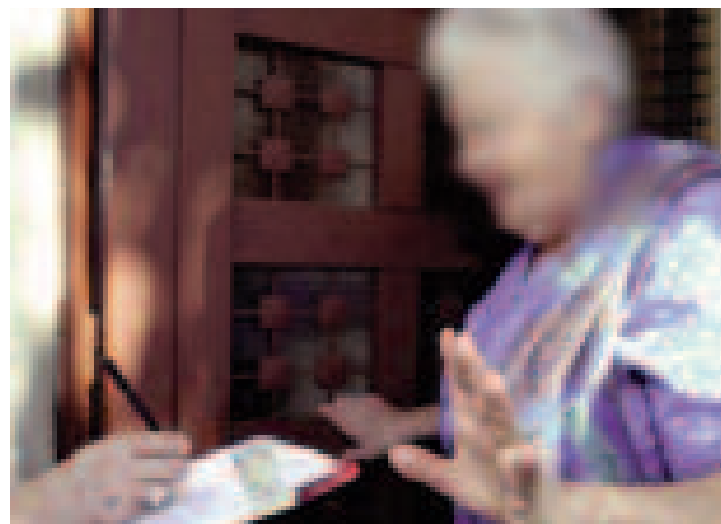
Toutes les infractions sont punies d'emprisonnement et d'amende.

### **Un dernier conseil !**

Il ne faut jamais s'engager sur le moment. Pour se prémunir, il faut toujours dire que l'on va réfléchir et demander conseil à son entourage familial ou amical.

***Un vendeur qui s'incruste, signifie DANGER.***

Nous vous recommandons donc d'être particulièrement vigilants et de n'effectuer aucun règlement sans en avoir vérifié l'authenticité auprès des services compétents.



# ÉCOLES

## La rentrée scolaire

### L'École Élémentaire (M. SANGOI le Directeur) :

Cette année encore, les effectifs sont en augmentation et l'école élémentaire pousse ses murs avec l'ouverture d'une nouvelle classe.

Au total 315 élèves sont répartis en 12 classes

### L'École Maternelle (Mme TIGNOL la Directrice)

173 enfants ont intégré les 6 classes.

Classes	Elèves	Enseignants
CP	26	Mme MANZANERO
CP	25	Mme PANIEN/Mme LAFON
CP-CE1	26	M. BESSE
CE1	27	Mme VIGUIER/Mme FOUCART
CE1	28	Mme BEZIAT
CE2	26	M. BERTRAND
CE2	26	Mme DEPASSE
CE2-CM1	27	Mme DUGAS
CM1	26	M. RICHARD
CM1	27	Mmes LOHO/Mme KERMEL
CM2	26	Mme LEFEVRE
CME	27	M. SANGOI/M. MARTY

Classes	Elèves	Enseignants	ATSEM
Petite Section	29	Mme TIGNOL	Mme BESSARIEUX Delphine
Petite Section	29	Mme COLLARD	Mme CAVALLO Monique
Moyenne Section	29	Mme DELCUZOUL	Mmes LEYSENNE Carole PY Céline
Moyenne Section	28	Mme JAUD	Mme JEAN Muriel
Grande section	29	Mme DIDIER	M. GAYRAUD Jean-Christophe
Grande section	29	Mme SABATHIE	Mme DELLUC Muriel



La rentrée

Les activités périscolaires



# ÉCOLES

**Afin de préparer au mieux la rentrée de septembre 2014 et nous permettre d'avoir une prévision au plus juste des effectifs, nous demandons aux parents qui souhaitent inscrire leur enfant à l'école Maternelle pour l'année scolaire 2014-2015 de le signaler dès maintenant à la Mairie.**

En effet les prévisions des effectifs doivent être communiquées à M. l'Inspecteur d'Académie dès le mois de janvier 2014.

Les pièces à fournir sont :

- 1 copie du livret de famille
- 1 justificatif de domicile
- 1 certificat de radiation  
(en cas de changement d'école)

## **Le Restaurant scolaire**

Dans un souci de modernisation et de simplification des démarches, la Mairie a décidé de mettre en place le paiement en ligne pour régler la restauration scolaire.

Les règlements ne se font plus en début de mois. En effet, une facture des consommations réelles des repas est remise aux familles en début du mois suivant.

Les factures comportent un identifiant pour la collectivité et une référence de famille pour le paiement. Muni de ces informations et d'une carte bleue, l'usager, via le site de la commune, [www.ville-montbeton.fr](http://www.ville-montbeton.fr), est guidé rapidement pour effectuer son paiement. C'est la plateforme gouvernementale TIPI, créée par la Direction Générale des Finances Publiques, qui prend le relais, garantissant un paiement sécurisé.

Les paiements par chèque et espèces restent néanmoins possibles au secrétariat de la Mairie.

Pour 2013-2014 le prix de repas est de 2,30 €

## **L'Etude surveillée**

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2013 la Municipalité a mis en place des études surveillées pour les élèves de l'école élémentaire.

Elles sont assurées par des enseignants et ont lieu le mardi et le jeudi, après la journée de

classe pour une durée de 45 minutes de 16h45 à 17h30.

Pour ce trimestre 44 enfants sont inscrits pour le mardi et 33 enfants pour le jeudi.

L'inscription en Mairie est obligatoire pour une période donnée (trimestre).

Une nouvelle fiche d'inscription sera distribuée mi décembre pour la période de janvier à mars 2014.

Tarif unique de 1€ par séance (45 mn) et par enfant, payable à l'inscription.



## **Les Activités périscolaires**

L'instauration et l'enjeu du changement des rythmes scolaires demeurent le principal évènement de cette rentrée. Les journées scolaires sont réduites, articulées sur 4,5 jours hebdomadaires et conformes aux horaires préconisés au niveau départemental. Les activités éducatives et périscolaires de qualité permettent un meilleur développement et épanouissement des élèves.

La Municipalité a dû réorganiser les emplois du temps du personnel et même renforcer les équipes pour un meilleur accompagnement. Ainsi les enfants de petite section de Maternelle peuvent faire leur sieste dès la fin du repas et ne sont plus obligés d'attendre 14h pour se reposer.

Les activités périscolaires sont renforcées et diversifiées. Ainsi au CLAE les enfants ont pu réaliser soliflores, paniers, origami, cadres photos et ils participent aussi à de grands jeux musicaux, jouent au loto, au foot ou au basket.

## ■ ■ ■ «Because I'm a girl» (Parce que je suis une fille)

Le 11 octobre, c'était la journée internationale des filles. A Montbeton, les 315 élèves de l'école élémentaire ont fait un énorme cœur dans la cour et ont levé leurs mains vers le ciel. Un photographe juché sur une nacelle a immortalisé cet instant. Cette photo sera envoyée au siège des Nations-Unies à New-York à l'appel de l'organisation de solidarité internationale PLAN <sup>(1)</sup> pour sa campagne « Because I'm a girl » contre les discriminations faites aux filles.

La plupart des Etats ont reconnu aux filles les mêmes droits qu'aux garçons, notamment dans la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes signée en 1979. Cependant, de nombreuses filles et jeunes femmes continuent d'être privées de leurs droits, à savoir des droits aussi fondamentaux que la survie, la protection, la santé, l'éducation, la propriété, la participation.

Pour promouvoir les droits des filles, PLAN mène une campagne internationale de sensibilisation du grand public et des décideurs. Cet organisation se mobilise et espère ainsi obtenir 1 million de mains levées

pour l'éducation des filles, afin de faire entendre ce droit essentiel qu'est celui d'aller à l'école.

En France, le financement régulier de ces actions est assuré par un Fonds de soutien spécifique, qui a déjà permis de mener plusieurs projets : lutte contre le trafic des filles au Togo, le fœticide des filles en Inde, la protection des filles dans les camps de réfugiés du Darfour et actuellement la lutte contre les violences sexuelles faites aux filles en Colombie.

Pour en savoir plus : [www.droitsdesfilles.fr](http://www.droitsdesfilles.fr)

<sup>(1)</sup>PLAN : ONG de solidarité internationale



## ■ ■ ■ La semaine du goût

La Semaine du Goût a lieu tous les ans, en octobre, depuis 1990 et la 24ème édition s'est déroulée du 14 au 24 octobre 2013. Cette manifestation fédère des initiatives locales, régionales et nationales autour de l'éducation au goût, du patrimoine culinaire et des métiers de bouche. De la maternelle au lycée, plusieurs milliers d'élèves y participent.

Les enseignants et les élèves du groupe scolaire de Montbeton, ainsi que la Municipalité à travers la restauration scolaire, ont, à leur manière, participé à la Semaine du Goût.

Les élèves de l'école élémentaire ont élaboré des goûters « fait école », en confectionnant des pains spéciaux (pains aux figues, noix et raisins) grâce aux machines à pain prêtées par les parents. Ils ont également dégusté différentes variétés de fromages (chèvre,

brebis, vache) mais aussi des pommes (gala et golden) et du raisin chasselas. Ces initiatives, bien accueillies par les élèves, ont été prises afin de les encourager à consommer plus de fruits et à favoriser les goûters simples. De plus, ce genre de goûter présente l'avantage de diminuer les déchets d'emballages. Ainsi les enseignants espèrent voir davantage de goûters équilibrés dans les cartables.

La municipalité, à travers la restauration scolaire, a privilégié et mis à l'honneur les producteurs locaux comme : les prunes de Julie Moulis, la tomme de brebis de la Ferme Marty, la saucisse de la Ferme des Pibouls, le yaourt à la vanille de la P'tit Ferme de Caussade. L'évènement avait pour objectif pédagogique d'éduquer les enfants à la diversité et au plaisir des goûts et des saveurs.

## ■ ■ ■ Nos petits génies sur le podium !

Les élèves de l'école élémentaire se sont illustrés en remportant plusieurs récompenses. **Le Rallye des Mathématiques, cycle 3 départemental, a été remporté par la classe de CM2 de Mme Lefèvre ex aequo avec la classe de CM1 de Mr Richart.**

Les principaux objectifs du Rallye des Mathématiques consistent à faire des mathématiques en jouant. Les épreuves sont effectuées par classe entière. Les élèves doivent résoudre des problèmes (chercher sur les nombres, la géométrie ou la logique), émettre des hypothèses, faire des choix, contrôler les réponses, argumenter et communiquer leurs démarches, s'organiser pour constituer des équipes et gérer le temps.

**Le Rallye des Sciences a été remporté par la classe de Mr Sangoï et Mme Dugas.**

Le Rallye des Sciences est essentiellement destiné à montrer que les sciences expérimentales sont attrayantes et accessibles

à tous. L'épreuve se déroule en deux épreuves de 1 h. chacune, chaque épreuve comprenant des exercices de physique et de sciences de la vie et de la terre.

Dans les deux cas le rôle du maître consiste à inscrire la classe. Le jour de l'épreuve, il lit la consigne et met à disposition des élèves, uniquement sur leur demande, les outils nécessaires au travail de la classe. Pendant l'épreuve, il ne doit ni apporter son aide, ni donner de réponse et aucun conseil.



## ■ ■ ■ Les délégués de classes

L'équipe éducative a adopté, pour cette année scolaire, le système des élèves délégués de classe. Elle instaure ainsi un espace de discussion sur la vie de l'école. Les élections ont été organisées selon les principes de parité et n'ont concerné que les classes de CM2. Les élèves ont élu Jean Polycarpe et Valentine Grandé comme délégués représentant l'ensemble des classes de l'école élémentaire.

A l'issue des consultations et des discussions, les délégués de classe ont recueilli les avis et propositions de leurs camarades. Ils sont devenus les porte-paroles des élèves auprès des professeurs et ont siégé à leur premier Conseil d'Ecole le 5 novembre. A cette occasion, ils ont exposé et argumenté leurs demandes spécifiques comme le remplacement des arbres vieillissants de la cour et la mise en place de passages piétons sécurisés et balisés sur la piste cyclable à des endroits précis pour un meilleur respect entre cyclistes

et piétons. Mr le Maire et les élus de la Commission Ecole ont répondu favorablement à leurs différentes propositions jugées très pertinentes.

Jean et Valentine ont, par la suite, fait un compte rendu du Conseil d'Ecole à leurs camarades.



# ÉCOLES

## ■ ■ ■ Fête des écoles

Le samedi 29 juin 2013, l'association des parents d'élèves a organisé la Fête des écoles de Montbeton dans l'enceinte du groupe scolaire.



Pour cette année encore, la volonté des membres de l'association était d'organiser cette fête sous le signe de la convivialité dans un esprit festif et bon enfant.

Les élèves ont contribué à la réussite de cette journée au travers de la réalisation de dessins sur ce thème et de magnifiques « guirlandes » accrochées entre les arbres de la cour de l'école. Ce « feuillage » multicolore était du plus bel effet.



Les enfants ont également pu bénéficier du talent de maquilleuse et de coiffeuse de nos bénévoles. Merci à elles.

Enfin, la journée a été égayée par les pitreries d'un duo de clowns, AR et GUS, magiciens et gonfleurs de ballons de baudruche. Une démonstration de Zumba a également été très appréciée de nos chères têtes blondes. Comme il en faut toujours pour tous les goûts, les enfants avaient un libre accès aux jeux de tir à l'arc, d'échasses ou de chamboule tout. Enfin, comme la météo était également de la

partie, cette kermesse a été un vrai succès, grandement appréciée des parents et surtout des enfants.

Rendez vous au mois de juin pour le nouveau spectacle de l'édition 2014 de cette Fête des Ecoles de Montbeton.



# FESTIVITÉS/ANIMATIONS MANIFESTATIONS

## ■ ■ ■ Le tournoi Jean Sirac

Le 1er juin 2013 le second tournoi Jean Sirac ,organisé par l'Avenir Montbeton Rugby ,ouvert à la catégorie des U7 , a regroupé près de 80 jeunes issus des clubs de Cahors Rugby XV, Castelnau-Montratier, US Montauban, Bas-Quercy Caussade Rugby, Verdun sur Garonne, R.C. Montauban, Saint Sulpice la Pointe sans oublier l'Avenir Montbetonnais Rugby.

Cette manifestation était associée à la Fondation Albert Ferrasse à laquelle a été reversée une partie de la recette de ce tournoi. Cette fondation œuvre pour venir en aide aux grands blessés du Rugby et leurs familles.

La convivialité était de mise avec tous ces enfants évoluant sans la contrainte du résultat. Et ce fut, également, l'occasion de rendre un nouvel hommage à Jean Sirac, arrière de l'équipe de Montauban, championne de France 1967, décédé en 1991.

Coté terrain, les « visiteurs» ont dominé cette édition 2013. En cumulant les points des trois épreuves (parcours sportif individuel, fair-play et tournoi par équipes) ce sont donc les lotois de Cahors qui conservent le challenge Jean Sirac devant Castelnau-Montratier, l'USM, Montbeton, Bas Quercy, Verdun, Saint Sulpice et le RC Montauban. L'US Montauban remporte le tournoi sportif, Le R.C. Montauban le parcours sportif individuel et Montbeton le fair-play.

Au moment des récompenses, le président Thierry Simon félicite tous les acteurs (joueurs, dirigeants et accompagnateurs) qui ont fait le succès de cette manifestation ainsi que les différents partenaires qui ont apporté une aide très précieuse.





# FESTIVITÉS/ANIMATIONS MANIFESTATIONS

## Le vide grenier de l'AP2EM



Le dimanche 2 juin 2013 s'est tenu le traditionnel vide grenier de l'association des parents d'élèves des écoles de Montbeton. Dès l'aube, les membres de l'association, un peu endormis mais très motivés, ont tout mis en œuvre pour que cet événement se déroule dans les meilleures conditions. En effet, c'est environ 200 exposants qu'il faut accueillir et diriger vers l'emplacement qui leur a été réservé, en leur offrant un café et une viennoiserie.



Si l'an dernier la manifestation avait été gâchée par une météo capricieuse, cette année la pluie n'a pas contrarié la réussite complète de cette sympathique animation. Malgré un ciel lourd de menaces, les exposants ont reçu la visite de nombreux visiteurs, simples curieux ou personnes traquant la bonne affaire.

Vers midi, pour réchauffer l'atmosphère, le grill a été allumé et exposants et visiteurs ont pu goûter les excellentes saucisses et merguez grillées avec soin par les membres de l'association. Coïncidence heureuse, le soleil a fait son apparition à ce moment là. Dès lors l'affluence populaire ne s'est pas démentie et la place Alibert a été très animée jusqu'aux environs de 18 heures.

En résumé, météo clémente, bonne ambiance, affluence populaire symbolisent une journée très réussie.

L'AP2EM remercie chaleureusement les participants et les bénévoles pour leur contribution à la réussite de cette journée. L'association tient également à rappeler que l'intégralité des bénéfices est attribuée aux écoles de Montbeton.

# FESTIVITÉS/ANIMATIONS MANIFESTATIONS

## Gala de danse

Comme chaque année l'Association VITAL TONIC a présenté son spectacle le 7 juin 2013. Cette année, ce spectacle s'est déroulé sur la place Alibert. Nous avons eu la chance d'avoir une semaine exceptionnellement ensoleillée. Cette soirée en plein air a donc été appréciée de tous.

Une restauration sur place avait été organisée afin que les spectateurs puissent profiter du spectacle tout en grignotant.

Tous les élèves de l'année 2012/2013, grands et petits, ont fait les efforts nécessaires pour que ce spectacle soit le plus réussi possible. Ils sont venus chaque semaine depuis le mois de septembre apprendre et répéter leurs chorégraphies. La danse est un art rigoureux qui demande de la souplesse, de la force, de la concentration et du partage. Nelly essaie toujours de faire passer des messages pédagogiques et éducatifs lors de ses cours. Les enfants et les adultes s'épanouissent dans tous les groupes et l'ambiance s'en ressent. Les adhérents sont de plus en plus nombreux à venir profiter des cours de gym, de step dans la bonne humeur.

Cette année nous avons déjà commencé les nouvelles chorégraphies pour vous les présenter dans l'espace culturel et sportif Jean Bourdette en 2014 :



**Notez d'ores et déjà dans vos agendas le samedi 7 juin 2014.**

L'association remercie les adhérents de leur confiance, les parents qui participent au bon déroulement du spectacle en accompagnant régulièrement leurs enfants aux cours et en fournissant les costumes demandés.

## La fête du foot



Les membres de l'école de football de l'Entente Montbeton-Lacourt se sont donné rendez-vous, le 8 juin 2013, pour perpétuer la traditionnelle fête de fin de saison. Les jeunes joueurs, leurs éducateurs mais également les parents se sont retrouvés, avant de raccrocher

les crampons, pour fêter, comme il se doit, une année sportive bien animée.

En fin de journée, chaque licencié a eu droit à un trophée pour sa contribution au « football local ». Cela a aussi été l'occasion de récompenser ceux et celles qui ont particulièrement fait honneur au football des deux communes comme Emma Davoine, sélectionnée dans l'équipe départementale féminine des moins de 11ans, mais aussi les éducateurs Noël Bedos, José Solanès et Jean Christophe Gayraud.

Les dirigeants de l'Entente ont remercié les sponsors qui ont offert les récompenses.

# FESTIVITÉS/ANIMATIONS MANIFESTATIONS

## ■ ■ ■ La fête du tennis

Les 14 et 15 juin 2013 s'est déroulée la traditionnelle fête du Tennis.

Week- end à la fois sportif et culinaire. En effet le tournoi mixte, très amical, a pu se dérouler dans la joie et la bonne humeur. Après l'effort, une paella géante a régalé 120 convives.

Ces deux jours ont été une fois de plus l'occasion de se retrouver avec les licenciés, leurs parents, leurs amis, les éducateurs et les membres du bureau.

Les grandes vacances sont terminées et voilà maintenant l'heure de la reprise.

C'est avec un bureau partiellement renouvelé et avec un effectif actuel de 143 licenciés (70

adultes et 73 enfants) que nous abordons cette saison sportive 2013 / 2014.

Du travail en perspective pour nos 3 éducateurs.

Nul doute que, comme la saison dernière, ils feront briller nos jeunes et moins jeunes compétiteurs sur les courts de toute la région. Le club est comme toujours ouvert au Tennis loisirs. Le but est, pour nous, de satisfaire tout le monde.

Esprit de compétition, mais aussi détente et convivialité continueront donc à définir notre ligne de conduite.



**Tous transports sanitaires**

**Tél. 05 63 03 50 26**

**Fax 05 63 91 63 74**

**40 bis, rue Léon CLADEL - 82000 MONTAUBAN**

# FESTIVITÉS/ANIMATIONS MANIFESTATIONS

## ■ ■ ■ Le feu de la Saint-Jean

La saison des festivités de plein air a débuté le 22 juin par le traditionnel feu de la Saint Jean, pour le plus grand bonheur des participants.

Autrefois la fête de la Saint Jean célébrait le solstice d'été. Ce jour là, on se réunissait autour d'un grand feu afin de rendre hommage à la lumière très présente à cette époque de l'année. La danse et la musique faisaient partie intégrante des festivités.

La municipalité, fidèle aux fondements de l'évènement et organisatrice de la soirée, a offert au public un spectacle de music hall de qualité tout en strass, paillettes et plumes. Les bénévoles du Comité des Fêtes se sont chargés du repas avec un menu original et dépaysant aux saveurs réunionnaises, très apprécié des convives. Le feu de joie crépitant a clôturé la soirée.

Le succès de la manifestation se mesure à l'affluence record des participants qui se sont rassemblés pour cette première édition du Feu de la Saint Jean délocalisée sur la Place Alibert.



## ■ ■ ■ Le stage de Zumba

Le dimanche 23 juin 2013 les amoureux de ZUMBA, amateurs et professionnels, se sont réunis sur la Place Alibert pour un stage. Cette discipline est un programme d'entraînement physique qui combine des éléments d'aérobic et de danse. Les chorégraphies s'inspirent principalement des danses latines mais aussi d'une variété de styles comme bollywood, la danse du ventre ou le swing.

Barbara a animé cette après midi sportive et conduit les adeptes de cette discipline, tous niveaux et toutes générations confondues.

Le programme est simple : musique, mélange de danse, fitness, bonne humeur et en prime convivialité.



# FESTIVITÉS/ANIMATIONS MANIFESTATIONS

## ■ ■ ■ La fête des voisins

Depuis six ans, les habitants du chemin de la Croix de l'Agneau se retrouvent pour la Fête des Voisins. Ce chemin a la particularité de délimiter les deux communes de Montbeton et de Lacourt Saint Pierre.

La fête des voisins vise à rapprocher les gens du même voisinage et est synonyme de convivialité, citoyenneté, simplicité et solidarité. Ce concept permet parfois de briser le rythme de la vie quotidienne qui ne laisse pas le temps de s'arrêter pour partager des moments avec ses plus proches voisins.



Pour cette édition du 26 juin 2013 et dans le respect de la tradition, deux familles ont participé activement aux préparatifs de la fête.

Ainsi, les participants se sont retrouvés chez Thierry qui, en duo avec Pierre, assurait le bon déroulement de cette manifestation regroupant plus d'une quarantaine de convives. Ambiance détendue et joviale était au menu de la soirée. L'esprit était résolument au partage et surtout au plaisir de se retrouver entre voisins.

Une trentaine de participants en 2012, plus de quarante pour cette année 2013, mais, avant de se quitter, tous ont fait le pari de se retrouver encore plus nombreux en 2014...

## ■ ■ ■ Le spectacle «danse ta scène»

Le 30 juin les enfants de 3 à 10 ans ont donné leur spectacle.

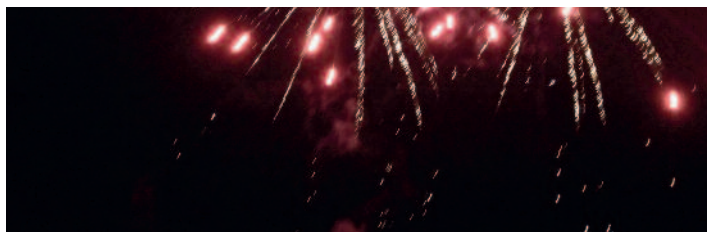
Avec l'aide de leurs animatrices Barbara et Anaïs de l'association Danse Ta Scène, ils ont répété assidûment durant plusieurs mois leur comédie dansante. Le thème choisi était celui du dessin animé MADAGASCAR.

Guidés par l'histoire de ces drôles d'animaux, les enfants se sont exprimés par la danse et l'expression corporelle. L'ensemble des costumes et des décors ont également été confectionnés par les enfants et les membres de l'association.

Le spectacle ludique a tenu ses promesses pour le plus grand plaisir des participants et des spectateurs.

Pour diverses raisons personnelles, Barbara et Anaïs ne peuvent reconduire l'association « Danse ta scène ».

Elles ont organisé une dernière sortie avec tous les enfants au zoo de Plaisance du Touch pour les remercier de leur participation et leur faire rencontrer les animaux qu'ils avaient si bien représentés lors du spectacle.



# FESTIVITÉS/ANIMATIONS MANIFESTATIONS

## La fête nationale

L'esprit de la fête nationale était bien présent à Montbeton pour les festivités du 13 juillet. La fête s'est déroulée au cœur du village sur la Place Alibert. Les bénévoles du Comité des Fêtes ont régalié les 300 convives avec un menu moules frites au parfum de vacances en bord de mer. La municipalité, fidèle à la tradition des bals populaires, a offert la soirée disco et le spectacle pyrotechnique. Le ciel de la Place Alibert s'est illuminé du feu d'artifice et les nombreux participants se sont divertis sur des rythmes endiablés jusque tard dans la nuit.



## La fête locale



En été toutes les raisons sont bonnes pour se distraire ! Et la fête du village des 9, 10 et 11 août n'a pas dérogé à la règle.

Une série d'animations et d'activités, concoctées par les bénévoles du Comité des Fêtes, ont égayé le week end avec un succès sans cesse renouvelé.

Le cœur du village a vibré trois jours durant au

rythme des animations et des soirées musicales.

Les visiteurs de tout âge ont pu profiter des manèges et des attractions de la fête foraine .

La fête locale, c'est aussi des groupes et des ambiances musicales de différents styles pour satisfaire toutes les sensibilités du public.

Divers thèmes ont été proposés chaque soir :

- Vendredi : un show Claude François suivi du bal Disco animé par un DJ.
- Samedi : un grand orchestre de variétés avec son cortège de musiciens, danseuses et chanteurs.
- Dimanche : au rythme de l'accordéon et du bal musette.

Le repas champêtre du samedi soir a réuni près de 500 convives sous les lampions de la Place Alibert.

# FESTIVITÉS/ANIMATIONS MANIFESTATIONS

Le Dimanche, après la messe et l'hommage aux monuments aux morts, le comité a convié la population à un apéritif animé par l'orchestre musette.

Le Dimanche après midi, le Grand Prix cycliste des Fêtes de Montbeton a réuni pas moins de 150 participants. Cette course, organisée par l'association Tripotes et Mascagnes, a été l'une des plus importante du Tarn et Garonne en 2013. Ce fut un véritable succès !

En résumé une belle réussite collective qui se mesure à l'affluence des visiteurs tout au long du week end.



## ■ ■ ■ Bienvenue à la campagne

La manifestation BIENVENUE A LA CAMPAGNE pourrait se résumer de la manière suivante : la vie de la ferme d'hier, d'aujourd'hui et de demain, d'ici et d'ailleurs. Une pointe de ruralité, un zeste de découverte, mais avant tout un rendez-vous en plein air dans la convivialité.

Cette 5<sup>ème</sup> grande fête champêtre, organisée les 24 et 25 août par le GRAND MONTAUBAN Communauté d'Agglomération, la Chambre d'Agriculture, les Jeunes Agriculteurs 82 et la FDSEA82, fait désormais partie des rendez-vous importants de Montbeton.

BIENVENUE A LA CAMPAGNE est une manifestation qui met à l'honneur la gastronomie locale, les producteurs du terroir

et les animaux de la ferme. Une occasion idéale pour découvrir le monde rural, ses traditions, ses savoir-faire et les spécialités qui font la fierté du Tarn-et-Garonne.

Des activités diversifiées ont été proposées aux visiteurs : concours bovins, équins, battage et labour, expositions en tout genre, un marché gourmand, des dégustations et restauration sur place avec les producteurs locaux, la ferme pédagogique très visitée avec ses animaux, la démonstration des métiers d'antan, un air de western avec démonstration de tri de bétail par des cow-boys et bien d'autres animations.

Le couvert a été remis en soirée avec le bœuf à la broche et l'ambiance musicale.



# FESTIVITÉS/ANIMATIONS MANIFESTATIONS

## ■ ■ ■ Le forum des associations

Le 6 septembre une météo incertaine a entraîné la tenue du forum des associations sous la halle, place de la Mairie.



Dans cet espace abrité, les 25 associations présentes ont fait preuve d'imagination pour orner leur stand avec photos, livres, documentations ou trophées. Les visiteurs ont pu découvrir et mieux connaître les différentes activités proposées. De nombreux contacts se sont créés.

Ce forum a été une véritable vitrine pour les associations qui ont montré la richesse de cette vie locale faite pour tous les goûts, toutes les passions et tous les âges.

La soirée s'est poursuivie par un repas proposé par les deux associations « AMAC » et « Filoutes », qui a réuni environ 150 personnes.

Puis à la nuit tombée, le public a pu apprécier la projection du film « CARNETS DE VOYAGE ». Ce film, qui retrace le périple de deux jeunes argentins Alberto Granado et Ernesto Guevara partis en moto à la découverte de l'Amérique Latine, est une belle œuvre humaniste, simple et généreuse et a reçu de nombreuses récompenses.

Cette séance proposée dans le cadre « des Embarcadères » en Pays Montalbanais était la dernière de la saison culturelle 2013.





# FESTIVITÉS/ANIMATIONS MANIFESTATIONS

## ■ ■ ■ La foulée des vendanges

Le 22 septembre, la sixième édition de la Foulée des vendanges de l'ACSM a dépassé le seuil des 200 participants, marcheurs et coureurs engagés sur 17 et 14 kilomètres. Les conditions climatiques avec un brouillard épais n'ont pas découragé les sportifs de tout âge et toute génération.

En préambule au départ, des séances d'échauffements mais aussi de zumba ont été animées par Martine Boudet.

Ensuite, enfants et adultes, libérés par le starter, se sont lancés sur un circuit tracé et sécurisé tout autour de la commune.

Le franchissement de la ligne d'arrivée passée, avec ou sans récompense, chaque participant, sportif confirmé ou simple randonneur s'est réjoui de ce moment convivial.

Le président Vincent Rapeaud remercie toutes les personnes, bénévoles et autres qui ont permis la réussite de cette édition 2013 et leur donne rendez-vous pour 2014.



## ■ ■ ■ Le vide grenier d'automne

Le 6 octobre, notre association Tripotes et Mascagnes avait la lourde tâche d'organiser le vide grenier sur la Place René Alibert. Malgré les caprices de la météo de la veille, nous avons mené à bien ce rendez-vous annuel montbetonnais. Cette manifestation a réuni environ 200 exposants et de nombreux visiteurs au cœur du village.

Les bénévoles de l'association n'ont pas ménagé leur peine pour animer cette journée. De la mise en place des exposants, tôt le matin, jusqu'au nettoyage de la place en fin de journée, ils ont également assuré la tenue de la buvette avec leur bonne humeur habituelle.

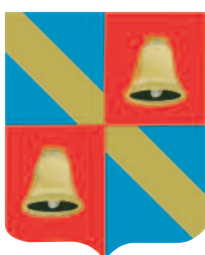
Retrouvez-nous sur notre site internet : [www.tripotesmascagnes.fr](http://www.tripotesmascagnes.fr) ou notre page Facebook Tripotes et Mascagnes.



# FESTIVITÉS/ANIMATIONS MANIFESTATIONS

## **Calendrier des Manifestations premier semestre 2014**

Date	Manifestation	Association	Lieu
12 janvier	BOURSE AUX JOUETS	AP2EM	ESPACE J.B.
1 <sup>er</sup> février	LOTO	TELETHON	ESPACE J.B.
7 février	CONTEUR	COMMISSION CULTURE	TIRE CRABE
9 février	LOTO	AP2EM	ESPACE J.B.
15 février	SOIREE CABARET	COMITE DES FETES	ESPACE J.B.
15 mars	SOIREE Comité des Fêtes	COMITE DES FETES	ESPACE J.B.
23 mars	VIDE TA CHAMBRE	Assistants Maternelles	ESPACE J.B.
avril	VIDE JARDINS	ACSM	PLACE ALIBERT
mai	REPAS DES CHASSEURS	ACCA	TIRECRABE
31 mai	TOURNOI DE RUGBY	AMR RUGBY	STADE ESPACE J.B.
1 <sup>er</sup> juin	VIDE GRENIERS	AP2EM	PLACE ALIBERT
7 juin	GALA DE DANSE	VITAL TONIC	ESPACE J.B.
8 juin	Rassemblement véhicules	AMAC	Centre Commercial
13-14 juin	FETE DU TENNIS	TENNIS	PAGOMAL
21 juin	FEU DE ST JEAN	COMMISSION CULTURE	ESPACE J.B.
28 juin	KERMESSE	AP2EM	ECOLE
28 juin	THEATRE	APODIS	ESPACE J.B.
13 juillet	FEU D'ARTIFICE	COMMISSION CULTURE	PLACE ALIBERT
8-9-10 août	FETE LOCALE	COMITE DES FETES	PLACE ALIBERT
5 septembre	FORUM DES ASSOCIATIONS	COMMISSION CULTURE	PLACE ALIBERT



**De Octobre à Mai :**  
*Soirée belote un vendredi sur deux à 21h00,  
 Salle Tire-Crabe, organisée par le Comité des Fêtes.*

**De septembre à Juin :**  
*Loto du Club des Aînés un mardi sur deux à 14h00, Salle Tirecrabe.*

**Site Internet : [www.ville-montbeton.fr](http://www.ville-montbeton.fr)**

# ASSOCIATIONS

## ■ ■ ■ L'assemblée générale de l'AP2EM

Comme chaque année au mois de septembre, l'association des parents d'élèves de Montbeton, AP2EM, a tenu son assemblée générale ordinaire dans la salle de l'ancienne Mairie.

Force est de constater que cette année encore, et peut être encore plus cette année, l'attrait pour notre association ne se dément pas. En effet outre les anciens membres, nous avons constaté avec satisfaction l'arrivée de nouveaux bénévoles qui viennent grossir nos rangs. Bienvenue à eux.

Mais si certains et (surtout) certaines se lancent dans la vie associative, d'autres, dont les enfants viennent de rentrer au collège, ont passé la main. C'est ainsi que notre présidente Nicole SANCE, notre trésorière Tamara VALLET et notre secrétaire Christelle MILON ont quitté leurs fonctions. Merci à elles pour leur implication de tous les instants dans la bonne marche de l'association. Merci également à tous les bénévoles, non membres de l'association, qui n'ont pas hésité à nous donner un coup de main.

Et comme la vie d'une association est toujours faite de départs et d'arrivées, un nouveau bureau a été élu. Ainsi l'association sera cette année conduite

par Gilles Vergnes et Alexandra Bras. Des parents d'élèves continueront à vous représenter tant à l'école maternelle qu'à l'école élémentaire.

Rappelons également que grâce aux activités qu'elle assure tout au long de l'année (loto, vide grenier...), l'association peut reverser aux écoles une somme d'environ 7 € pour chaque élève (soit par exemple 2 200 € pour l'élémentaire cette année) et financer directement diverses charges et achats de matériel (paiement d'auteurs de livre pour enfant, participation financière à la journée « sciences » ou à la journée « art »...).

N'hésitez pas à nous contacter ou à nous rencontrer si vous voulez nous rejoindre ou pour toutes les interrogations que vous pourriez avoir lors de cette nouvelle année scolaire :

[ap2emontbeton@gmail.com](mailto:ap2emontbeton@gmail.com)



## ■ ■ ■ Vital Tonic

Cette année la reprise d'activité a démarré sur les chapeaux de roues.

Le nombre d'enfants dépasse la soixantaine. Ils viennent pratiquer la danse modern-jazz le mercredi après midi, dans un créneau horaire d'une heure, selon l'âge et le niveau. Les petits danseurs peuvent commencer l'activité dès l'âge de 3 ans.

Les adultes, quant à eux, ont la possibilité de choisir entre plusieurs disciplines, selon leurs objectifs ou leurs moyens.

Le lundi soir, un cours de gymnastique, méthode « PILATES », est proposé. Cette technique est une méthode de gymnastique douce qui vise à renforcer les chaînes musculaires profondes. Elle permet aussi de rétablir la posture la plus idéale possible du corps pour obtenir un alignement le plus parfait possible de la colonne vertébrale afin de soulager la partie dorsale et donc diminuer les douleurs. Tout ce travail se réalise en douceur, en profondeur, en qualité de mouvement et sur la respiration. Cette année, le nombre croissant de participants a poussé l'association à proposer un deuxième cours le même soir. Les horaires adoptés sont de 18h à 19h et de 19h à 20h.

Le mardi, un cours de « STEP » est proposé à 19h. Ce cours est un moyen de faire travailler son cœur, sa motricité et surtout sa coordination. Chaque cours est indépendant.

Une nouvelle chorégraphie est proposée chaque mardi, suivi d'un cours de gymnastique d'entretien. Dans ce cours, chaque groupe musculaire est sollicité (cuisse, bras, abdominaux, fessiers,...). Ce même cours est proposé le jeudi à 19h. Juste avant, le cours de danse modern jazz adulte est enseigné. Le groupe n'est pas nombreux, mais chaque année nous accueillons une ou deux nouvelles recrues parmi nous.



# ASSOCIATIONS

## Info Aide

Danièle Bonnet propose, par le biais de son association, ses services moyennant une participation financière :

- Aide aux démarches simples administratives ;
- Aide à la rédaction et frappe de courriers,
- Curriculum-Vitae (CV),
- Relances clients, fournisseurs (PME)
- Le classement et le tri de vos divers documents à votre domicile.

Discrétion absolue fondée sur la confidentialité des entretiens.

Pour tous renseignements vous pouvez contacter :

Danièle : tel. 06.83.69.73.33

Mail : daniele.bonnet2@wanadoo.fr



## La génération mouvements 82 Aînés Ruraux (Club des aînés de Montbeton)

Le Club des Aînés de MONTBETON, nouvellement intitulé GENERATION MOUVEMENTS 82 AINÉS RURAUX, a été créé depuis plus de 30 ans et compte à ce jour plus de 150 adhérents. De multiples activités vous sont proposées :

- Le loto : tous les 15 jours, le mardi à 14h,
- La belote : tous les jeudis après-midi,
- La pétanque : tous les mercredis. A noter qu'un concours de pétanque est organisé chaque mois. Il est suivi d'un repas pour se remettre de ses efforts.
- La marche : pour les plus courageux, tous les vendredis matin.



Mais aussi, grillade en juillet, pêche à la truite, sardinade, buffet campagnard sont également organisés durant les beaux jours.

De quoi passer de bons moments de détente en toute convivialité.

**Le club est ouvert à toutes les générations, il n'y a pas de limite d'âge.**

Vous pouvez participer à toutes les activités proposées moyennant une cotisation annuelle de 12 euros donnant droit à la carte d'adhérent.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter :

Mr DAEDER tel. 05.63.63.29.70

Mme VISINTIN – Tél : 05.63.67.43.03

Le meilleur accueil vous est réservé.

# ASSOCIATIONS

## ■ ■ ■ L'AMR (l'Avenir Montbetonnais Rugby)

Cette citation de Lucien Mias pourrait être la devise de l'Avenir Montbetonnais Rugby (AMR) qui, pour la cinquième saison, s'attache à transmettre aux jeunes de 5 à 12 ans les valeurs que véhicule ce sport.

De l'école de Rugby au XV de France, du club de série territoriale au vainqueur du Bouclier de Brennus, une passion commune anime les femmes et les hommes qui se mettent au service des clubs :

le Rugby !

L'ambition du club, affilié à la Fédération Française de Rugby (FFR), est de faciliter l'accès au sport et en particulier au Rugby à tous les jeunes âgés de 5 à 12 ans et ainsi leur inculquer des valeurs qui pourront leur faciliter leur insertion dans notre société comme la solidarité, l'esprit d'équipe, la convivialité et le respect.

Toujours motivés pour partager cette passion avec le plus grand nombre, les éducateurs et bénévoles de l'AMR sont heureux d'accueillir les enfants et leurs parents chaque samedi de 10h à 12h00.

Les entraînements et rencontres sont toujours organisés de façon ludique pour les enfants et sous le signe de la convivialité pour les parents. Ainsi des animations variées sont proposées tout au long de l'année comme par exemple :

- Une sortie pique nique au lac de Molières où les enfants se sont adonné aux joies du rugby sur le sable,

- Une journée récréative avec l'opération « Amène un Copain » où chaque licencié (e) peut amener un ami (e) pour lui faire découvrir le rugby sous forme de jeux le temps d'un après midi récréatif,

- Des actions solidaires lors du TELETHON avec la chaîne de « la passe la plus longue », Une sensibilisation à la nutrition en participant à l'opération « Bien Bouger, Bien Goûter » en proposant des goûters équilibrés à

nos jeunes sportifs.

En un mot tout est pensé pour être au service de l'épanouissement des enfants qui sont confiés à l'AMR.

*« Le Rugby ?  
C'est le seul sport collectif où  
les hommes se rencontrent.  
Dans les autres, ils ne font  
que se croiser ou...  
s'éviter... »*

*Lucien MIAS*

*(Ancien capitaine de l'équipe de France de Rugby)*



## ■ ■ ■ La visite de l'espace culturel Jean Bourdette par les associations

Les associations communales ont répondu à l'invitation de la municipalité pour une visite guidée du nouvel espace, bientôt mis à leur disposition. Les associations, principales utilisatrices du foyer, sont impliquées dans le projet depuis le début, du plan jusqu'à la réalisation finale. Elles ont été consultées pour déterminer leurs attentes et leurs besoins spécifiques dans leur domaine.

L'impatience des Associations est grande après neuf mois de travaux de rénovation et de construction de l'extension. Cependant cette visite a permis de modérer cette impatience à la vue de la rénovation réalisée, prometteuse pour l'organisation de futurs événements.



# ASSOCIATIONS

## ■ ■ ■ Le sambo

Le sambo chez les tous petits se porte bien avec une trentaine d'inscrits, âgés de 3 à 5 ans. Alexandra, l'éducatrice du club, aidée d'une éducatrice en formation, ont la responsabilité, mais agréable tâche, de motiver tout ce petit monde qui découvre les bienfaits du sambo. Les entraînements sont dispensés tous les mardis soir dans la salle spécialisée, située chemin de Montagne (lieu-dit : Croix de Ségaud).

Visitez le site du club : [www.vomontauban.fr](http://www.vomontauban.fr)  
Vous y trouverez tous les renseignements à la rubrique sambo.

Par ailleurs le club s'est vu confier, par le comité français de sambo de la Fédération Française de Lutte, l'organisation du championnat de France de sambo 2014, des catégories seniors et juniors.

Ce championnat de haut niveau se tiendra le samedi 8 février 2014, salle multisports, 49, rue du Ramierou à Montauban.

Plusieurs (environ une dizaine) samboïstes sélectionnés de notre club, implanté à la fois à Montauban et Montbeton, participeront à cette compétition.

Ils auront à cœur de défendre les couleurs de Montauban et Montbeton.



## Le Bureau Information Jeunesse



Le Bureau information Jeunesse du Grand Montauban et de Tarn-et-Garonne, installé depuis le 7 juin dans ses nouveaux locaux, vous accueille,

dorénavant, de 9h à 17h, sans interruption, du mardi au vendredi.

Au programme, de la documentation information jeunesse sur tous les sujets qui préoccupent les jeunes, balayant les secteurs de l'emploi et de la formation, de la vie quotidienne, des loisirs/vacances, de l'Europe et de l'international.

A la disposition des adhérents, un espace Point Cyb, dotés de 4 nouveaux postes, un service billetterie sur Montauban à tarifs réduits et la possibilité de faire réaliser son curriculum vitae dans un délai de 48 heures.

La carte culture SLAM, en vente depuis début septembre, fait, aussi, sa rentrée avec deux nouveaux partenaires que sont le bowling de Montauban et le magasin « O rugby ».

Les jeunes porteurs d'un projet peuvent venir au BIJ où ils seront accompagnés pour la rédaction du projet mais aussi pour prétendre à une bourse pouvant aller jusqu'à 1000 € dans le cadre du dispositif Envie d'Agir.

Enfin, très prochainement seront mis en place des ateliers informatiques aux thématiques variées (retouche d'images, navigation sur internet, téléprocédures...).



A noter : le forum des jobs d'été se tiendra le 26 février 2014 à l'Ancien Collège

Retrouver toutes nos informations sur notre site Internet : [www.bij82.fr](http://www.bij82.fr)

Bureau Information Jeunesse  
du Grand Montauban et de Tarn-et-Garonne

2, boulevard Edouard Herriot  
(Jardins de la Roseraie  
Ancienne bibliothèque)  
82000 Montauban

Tel : 05 63 66 32 12  
Site : <http://www.bij82.fr>  
Email : [bij82@bij82.org](mailto:bij82@bij82.org)

**Jours et horaires d'ouverture au public :**  
Du mardi au vendredi de 9h à 17h sans interruption.

## Les transports publics

La Société d'Economie Mixte des Transports Montalbanais (SEMTM) a mis en service depuis le mois de septembre des services adaptés aux besoins des usagers comme MOUSTIK, le nouveau réseau de transport à vocation scolaire et LIBELLULE, le service de transport à la demande.

Vous trouverez toutes les informations sur ces services, les horaires, les plans des lignes de transport, etc. sur le site : [www.montm.com](http://www.montm.com)



# COMMERCES ET ARTISANS

## Vos commerçants se mobilisent pour Noël

L'association des commerçants et artisans de Montbeton va participer cette année encore à l'opération départementale « les vitrines de Noël » organisée par la Fédération Départementale.

Les bulletins de participation, à disposition chez vos commerçants, vous feront gagner des paniers gourmands.

Il y aura un gagnant par commerçant participant.

D'autre part, comme chaque année, des lots sont à gagner au niveau départemental.

En partenariat avec l'association des Restaurateurs du Tarn et Garonne, des repas gastronomiques, d'une valeur de 50€ chacun, seront proposés au tirage au sort.

Enfin, comme ce fut le cas il y a maintenant trois ans, vous serez peut-être l'heureux gagnant d'une Peugeot 107 d'une valeur de plus de dix mille euros.

En dehors de cette opération, nous proposerons une décoration de chaque vitrine pour accompagner les illuminations réalisées par la commune.

## Le changement d'esthéticienne

Depuis Juillet 2013, un changement s'est effectué dans notre centre commercial. Nous avons en effet dit au revoir à Mélanie FRITIAU, ancienne gérante de l'Institut Belle en Soie, partie pour l'Australie. Nous lui souhaitons bien évidemment le succès qu'elle mérite dans ce nouvel environnement.

Sandrine IMBERT lui a succédé. Tout aussi dynamique nous formulons tous nos vœux de réussite dans son salon. Issue d'un cursus de commerce international, elle s'est reconvertie, il y a maintenant 15 ans, dans le secteur de l'esthétisme, avec le but de proposer des soins innovants et variés.

Vous pourrez donc la retrouver à l'Institut Belle en Soie, au centre commercial, du Mardi au Vendredi de 9h30 à 19h et le Samedi de 9h à 17h30, pour des moments de bien-être relaxants.

Elle propose des massages et du relooking en plus des services classiques d'un salon d'esthétique.

Elle est disponible au :  
09 81 17 41 56 pour tout renseignement ou prise de rendez-vous.

Grande nouveauté, vous pourrez également prendre rendez-vous sur Internet grâce au site suivant :  
[www.clicrdv.com/institut-belle-soie](http://www.clicrdv.com/institut-belle-soie).



**Les NOUVEAUX**  
**La commune**  
**accueille :**

**Une nouvelle coiffeuse**  
**à domicile :**

**« L'île O Coiffures ».**

**Tel : 07 81 99 08 31**

**Mel: lile.o.coiffures@gmail.com**

**ET**

**La Pizzeria 13-82**  
**151, rue Pierre Bonhoure**  
**Pizzas et plats à emporter**  
**Tel : en cours**  
**Mél : en cours**  
**Ouverture début janvier 2014**



# MONTBETONNAIS À L'HONNEUR

Nous avons souhaité, dans les derniers numéros du bulletin municipal, faire connaître les exploits, les performances de jeunes Montbetonnais. Jusqu'à aujourd'hui nous n'avions abordé que la rubrique sportive. Cependant, dans le numéro de décembre 2012 à la rubrique Témoignage, nous vous avons parlé du parcours scolaire exceptionnel de Berina Mulovic. Dans ce numéro nous continuons dans le même registre. Nous allons vous présenter les performances scolaires extraordinaires d'un jeune homme de notre village : Jean-Christophe Courtil.

Jean-Christophe, né le 30 septembre 1983, est arrivé à Montbeton avec ses parents à l'âge de 2 ans. Il a été scolarisé à l'école Pierre Bonhoure au village, du cours préparatoire au cours moyen 2. Après être passé par le collège Jean Jaurès puis le lycée Michelet à Montauban, passionné par les lettres classiques (Latin et Grec ancien), il rejoint le lycée Pierre De Fermat à Toulouse en Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles.

En 2005, il obtient sa Maîtrise de Lettres Classiques avec la mention Très Bien.

En 2007, il est reçu au CAPES externe de Lettres Classiques, puis, la même année, à l'Agrégation externe de Lettres Classiques où il finit plus jeune agrégé de France de sa promotion.

En 2009, il est titulaire d'un Master 2 en Sciences de l'Antiquité en obtenant la mention Très Bien.

Pour finir, le 25 Octobre 2013, il obtient son Doctorat en Littérature Latine avec la mention Très Honorable et les félicitations du jury à l'unanimité. Jean-Christophe est désormais Docteur es Lettres. Il est fin prêt à officier en tant que Maître de

Conférence dans une université française ou étrangère.

L'école de Montbeton aura été sa rampe de lancement pour une carrière honorifique. Encore toutes nos félicitations à cet enfant du village pour son brillant parcours.



*Jean-Christophe Courtil*



*Thibaut Wattelet*

Nous n'oublions pas le sport ! En effet un autre jeune Montbetonnais s'est distingué. Il s'agit de Thibaut Wattelet de l'association Tripotes et Mascagnes. Il a décroché le titre de champion régional de VTT. Ce jeune de 25 ans a cumulé les podiums cette année. Outre son titre de champion régional de VTT, il est devenu vice-champion départemental de VTT.

En cyclisme sur route également il a obtenu de nombreux podiums et victoires.

Souhaitons-lui une année 2014 aussi riche que celle qu'il vient d'effectuer.

# RÉTROSPECTIVE

## Les croix de nos chemins

*Sur notre territoire communal nous pouvons découvrir, à la croisée de certains chemins, des croix. Quelle signification ont-elles ?*

**Les croix de chemins** sont des croix monumentales qui se sont développées depuis le Moyen Age et sont destinées à christianiser un lieu. De formes, de tailles et de matières variées (bois, granit, aujourd'hui en fonte, fer forgé ou en ciment), elles se multiplient à partir de 1095, date à laquelle le droit d'asile est étendu aux croix de chemins qui ont alors un double rôle de guide et de protection.

Celles-ci sont un symbole religieux catholique très répandu du XVI<sup>ème</sup> siècle à nos jours. Elles sont dues à la volonté publique des communautés ou celle privée des familles. Les premières agrémentent les bourgs et les hameaux et symbolisent l'acte de foi de la communauté. On les rencontre souvent aux carrefours, elles guident le voyageur et le protègent de l'inconnu et des mauvaises rencontres. Elles sont parfois un lieu de pèlerinage comme **les croix des rameaux** par exemple : chaque année avait lieu une procession très importante jusqu'à la croix où l'on bénissait le buis. Elles sont ornementées de quelques lignes de prières.

Toutes les croix ne sont pas dues à la volonté des communautés, nombreuses sont celles qui ont été érigées à la suite d'une initiative privée, souvent par une famille aisée qui voulait à la fois affirmer sa foi et protéger les siens. On peut distinguer ce type de croix des précédentes parce qu'on y gravait le nom de la famille commanditaire. Parfois on y trouvait même un blason.

Aux croix en bois, qu'on remplaçait pieusement lorsqu'elles tombaient tous les vingt ans environ, ont succédé des monuments de pierre, œuvre de tailleur de pierre de la région.

Ces artisans ont pu, grâce aux libéralités d'un propriétaire aisé, assurer une meilleure longévité à ces fragiles témoins de la piété des campagnes. Lorsque la croix est érigée, elle est bénie et fait généralement l'objet d'un culte. On y faisait le plus souvent des processions, mais pour les croix éloignées des bourgs ou des hameaux isolés, les manifestations étaient beaucoup plus humbles : les bergères allant aux champs accrochaient au fût de la croix un rameau de genêt ou déposaient un bouquet de fleurs, à moins que ce ne soit le geste d'un passant.

Les bergères ont disparu, mais certaines croix sont toujours fleuries et certains hameaux sont très attachés à leur croix et l'entretiennent encore.

**Les croix de carrefour**, implantées à la croisée des chemins guident le voyageur.

Un certain nombre d'entre elles sont aussi des croix sur la voie des morts. De la maison du défunt à l'église, le convoi s'arrêtait à toutes les croix pour réciter quelques prières et permettre une pause aux porteurs de la bière.

**Les croix mémorielles** sont des témoins. C'est ainsi que le lieu d'une mort brutale ou au contraire d'un coup de chance, fait l'objet d'une édification de croix.

Existent également **les croix de peste** qui rappellent et conjurent une épidémie ou **les croix de pèlerinage** qui, le plus souvent, ne marquent pas une étape sur un trajet, mais rappellent le pèlerinage du donateur.

**Les croix de limites** servent de borne. Entrée et sortie des villages sont normalement pourvues d'une croix, mais toutes les limites religieuses (par exemple les Sauvetés au Moyen Age) ou profanes pouvaient être ainsi matérialisées.

Les Sauvetés sont des terres d'asile protégées par l'Eglise Catholique.

En réalité il s'agissait d'attirer des travailleurs pour mettre en valeur des terroirs encore inexplorés. Ainsi le village de Saint-Nicolas de la Grave en Tarn et Garonne était une sauveté.



# SERVICES



## Mairie de Montbeton

Tél. 05 63 67 40 10  
Fax 05 63 30 01 24  
Web. <http://www.ville-montbeton.fr>  
Mail : [mairie-montbeton@info82.com](mailto:mairie-montbeton@info82.com)



## Groupe scolaire P. Bonheure

Tél. 05 63 67 40 78 (Primaire)  
Tél. 05 63 67 55 37 (Maternelle)



## Médecin généraliste

Docteur Tignol François  
Tél. 05 63 67 41 84



## Dentistes

Dr Marie-Do. Roussel-Coullomb  
Dr Claire Berthe-Gauthier  
Dr Loubna El Baoudi  
Tél. 05 63 67 43 43



## Podologue

Carine MONTAGNAC  
Tél. 05 63 30 94 40



## Infirmiers

St Martin / Pérard  
Tél. 05 63 24 05 98  
Moulis / Zérath  
Tél. 05 63 67 48 37



## Kinésithérapeutes

SCM Gastellu-Etchegorry Marion  
Fauré  
Tél. 05 63 67 48 45



## Ostéopathes

Romain Carrègues  
Tél. 05 63 65 10 01

Hélène Gallardo  
Tél. 05 63 20 51 88  
Port. 06 83 57 82 29



## Taxi

Régis Paulin  
Tél. 06 50 45 16 85  
email: [contact@poletaxi.fr](mailto:contact@poletaxi.fr)



## Pharmacie

Chaumerliac Ferté  
Tél. 05 63 67 40 82



## Pompiers

Tél. 18



## Gendarmerie de Montech

Tél. 17 / 05 63 27 10 50



## SAMU

Tél. 15 / 115 (portable)



## Appel d'Urgence Européen



## Transport à la demande Libellule

Tél. 05 63 63 05 35  
[www.libellule.montm.fr](http://www.libellule.montm.fr)



## Dépannage

Tél. 0 972 675 082



## Urgence Sécurité Gaz

Tél. 0 800 47 33 33



## Clinique Vétérinaire

Dr Stéphane Gadot  
Dr Sabrina Trachsler  
Tél. 05 63 26 30 20

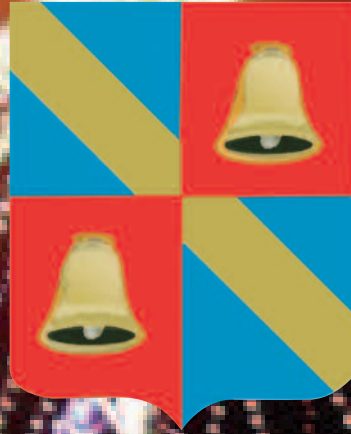


## Correspondants de Presse

Nicolas Marty (Petit Journal)  
Tél. 06 72 75 24 59  
[marty.nicolas82@orange.fr](mailto:marty.nicolas82@orange.fr)

Jean-Marc Etienne  
(Dépêche du Midi)  
Tél. 06 74 19 07 05

*Montbeton*



# INVITATION

*La municipalité  
vous invite à participer  
à la cérémonie des vœux  
à l'Espace Culturel et Sportif  
Jean Bourdette  
le vendredi 10 janvier 2014 à 19h.  
Cette réunion publique  
sera suivie d'un buffet dînatoire*